

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

En application de l'article 18 de l'ordonnance n°2005-655 du 8 juin 2005



Réf dossier n° 22-02-09



Type de bien : Immeuble d'habitations

Adresse du bien :

Impasse de la Mare Bonka
97139 LES ABYMES

Donneur d'ordre

SCP Morton & Associés
30, Rue Delgres
97110 POINTE A PITRE

Propriétaire

Date de mission

04/02/2022

Opérateur

Jean-Marc BERVILLE

Cabinet THERMODAS

BP 2410 - 97199 JARRY CEDEX

@ :thermodas@hotmail.com - www.thermodas.fr – Tél.: 0690 25 52 02

N° Siret : 482 798 170 000 15

Sommaire

CERTIFICAT DE SURFACE.....	3
DESIGNATION DE L'IMMEUBLE.....	3
ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES.....	5
DESIGNATION DE L'IMMEUBLE.....	5
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE.....	5
DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC.....	5
IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET DES PARTIES DE BATIMENTS VISITES ET DES ELEMENTS INFESTES OU AYANT ETE INFESTES PAR LES TERMITES ET CEUX QUI NE LE SONT PAS.....	6
IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENT (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ETRE VISITES ET JUSTIFICATION.....	8
IDENTIFICATION DES OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ELEMENTS QUI N'ONT PAS ETE EXAMINES ET JUSTIFICATION.....	8
MOYENS D'INVESTIGATION UTILISES.....	8
CONSTATATIONS DIVERSES.....	9
ANNEXES.....	10
ATTESTATION(S) DE CERTIFICATION.....	10
ATTESTATION SUR L'HONNEUR.....	11
ATTESTATION D'ASSURANCE.....	12

CERTIFICAT DE SURFACE

Réf dossier n° 22-02-09

Désignation de l'immeuble

LOCALISATION DE L'IMMEUBLE	PROPRIETAIRE	DONNEUR D'ORDRE
Adresse : Impasse de la Mare Bonka Code postal : 97139 Ville : LES ABYMES Type de bien : Immeuble d'habitations Section cadastrale : BL N° parcelle(s) : 263	Nom : Qualité :	Nom : SCP Morton & Associés Adresse : 30, Rue Delgres Code postal : 97110 Ville : POINTE A PITRE Date du relevé : 04/02/2022

Mesurage visuel Autre :

Etage	Local	Superficies	Superficies non comptabilisées	Superficies des annexes mesurées
Rdc	Appartement T2-01			
Rdc	Terrasse 1	10,18		
Rdc	Séjour/Cuisine	16,23		
Rdc	Chambre	12,82		
Rdc	Salle d'eau + w.c	4,70		
Rdc	Terrasse 2	5,90		
Rdc	Appartement T2-02			
Rdc	Terrasse 1	10,16		
Rdc	Séjour/Cuisine	16,26		
Rdc	Chambre	12,85		
Rdc	Salle d'eau + w.c	4,63		
Rdc	Terrasse 2	6,29		
Rdc	Appartement T2-03			
Rdc	Terrasse 1	10,79		
Rdc	Séjour/Cuisine	16,23		
Rdc	Chambre	12,79		
Rdc	Salle d'eau + w.c	4,65		
Rdc	Terrasse 2	6,26		
Rdc	Appartement T2-04			
Rdc	Terrasse 1	10,28		
Rdc	Séjour/Cuisine	16,36		
Rdc	Chambre	12,81		
Rdc	Salle d'eau + w.c	4,72		
Rdc	Terrasse 2	5,94		
1er étage	Appartement T4 Duplex-01			
1er étage	Terrasse 1	27,79		
1er étage	Séjour	28,38		
1er étage	Terrasse 2	11,02		
1er étage	Cuisine	10,89		
1er étage	Dégagement 1	1,02		
1er étage	Dégagement 2	2,77		
1er étage	w.c	1,19		
1er étage	Salle d'eau	4,11		
1er étage	Chambre 1	12,14		
1er étage	Chambre 2	11,35		
2e étage	Dégagement 3	4,01		

Dossier n°: 22-02-09

3/12

Cabinet THERMODAS

BP 2410 - 97199 JARRY CEDEX

@ :thermodas@hotmail.com - www.thermodas.fr - Tél.:0690 25 52 02

N° Siret : 482 798 170 000 15

Etage	Local	Superficies	Superficies non comptabilisées	Superficies des annexes mesurées
2e étage	Salle d'eau + w.c	5,77		
2e étage	Chambre 3	16,22		
1er étage	Appartement T4 Duplex-02			
1er étage	Terrasse 1	27,80		
1er étage	Séjour	28,35		
1er étage	Terrasse 2	11,01		
1er étage	Cuisine	10,90		
1er étage	Dégagement 1	1,03		
1er étage	Dégagement 2	2,82		
1er étage	w.c	1,20		
1er étage	Salle d'eau	4,13		
1er étage	Chambre 1	12,12		
1er étage	Chambre 2	11,37		
2e étage	Dégagement 3	4,03		
2e étage	Salle d'eau + w.c	5,78		
2e étage	Chambre 3	16,26		
			0	0

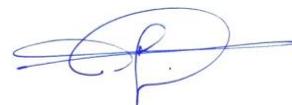
Total des surfaces	474,31 m² (Quatre cent soixante quatorze mètres carrés et trente et un décimètres carrés)
---------------------------	--

DATE DU RAPPORT : **10/02/2022**
OPERATEUR : **Jean-Marc BERVILLE**

CACHET

THERMODAS
BP 2410 - 97199 JARRY Cedex
Tél. : 0690 25 52 02 / 0690 73 47 48
Fax : 09 72 13 01 54
email : thermotas@hotmail.com

SIGNATURE



ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

Arrêté du 7 mars 2012 – Norme NF P 03-201 - Février 2016

Réf dossier n° 22-02-09

A – Désignation de l'immeuble

LOCALISATION DU OU DES BATIMENTS		PROPRIETAIRE
Adresse : Impasse de la Mare Bonka Code postal : 97139 Ville : LES ABYMES Immeuble bâti : oui Mitoyenneté : non Nombre de niveaux : 3	Type de bien : Immeuble d'habitations Section cadastrale : BL N° parcelle(s) : 263	Qualité : Nom : :

B – Désignation du donneur d'ordre

IDENTITE DU DONNEUR D'ORDRE	MISSION
Nom : SCP Morton & Associés Adresse : 30, Rue Delgres Code postal : 97110 Ville : POINTE A PITRE	Date de mission : 04/02/2022 Documents remis : Aucun document technique fourni Accompagnateur : Maître Sébastien LETOUQ Zone délimitée par arrêté préfectoral : OUI

C – Désignation de l'opérateur de diagnostic

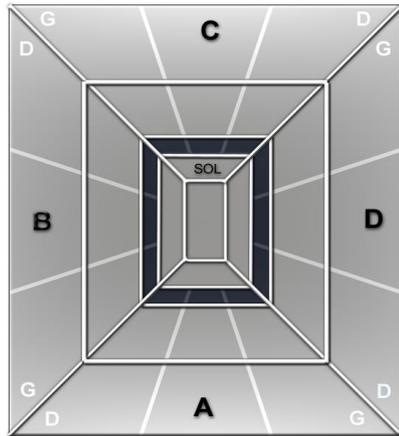
IDENTITE DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC	
Raison sociale et nom de l'entreprise : Cabinet THERMODAS Nom : Jean-Marc BERVILLE Adresse : BP 2410 Code Postal : 97199 Ville : JARRY Cedex N°de siret : 482 798 170 000 15	Certification de compétence délivrée par : QUALIXPERT N° certification : C 0925 Cie d'assurance : Allianz N° de police d'assurance : 80810702 Date de validité : 30/09/2022 Norme méthodologique ou spécifique technique utilisée : Norme NF P 03-201

D - Identification des bâtiments et des parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas

Bâtiments et parties de bâtiments visités		Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés	Résultat du diagnostic d'infestation
Niveau	Partie		
Rdc	Appartement T2-01		
Rdc	Terrasse 1	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
Rdc	Séjour/Cuisine	<i>Huisserie bois , Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
Rdc	Chambre	<i>Huisserie bois , Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
Rdc	Salle d'eau + w.c	<i>Huisserie bois , Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
Rdc	Terrasse 2	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
Rdc	Appartement T2-02		
Rdc	Terrasse 1	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Présence d'indices d'infestations de termites sur mur (cordonnets)
Rdc	Séjour/Cuisine	<i>Huisserie bois , Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
Rdc	Chambre	<i>Huisserie bois , Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
Rdc	Salle d'eau + w.c	<i>Huisserie bois , Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
Rdc	Terrasse 2	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
Rdc	Appartement T2-03		
Rdc	Terrasse 1	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
Rdc	Séjour/Cuisine	<i>Huisserie bois , Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
Rdc	Chambre	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
Rdc	Salle d'eau + w.c	<i>Huisserie bois , Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
Rdc	Terrasse 2	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
Rdc	Appartement T2-04		
Rdc	Terrasse 1	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
Rdc	Séjour/Cuisine	<i>Huisserie bois , Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
Rdc	Chambre	<i>Huisserie bois , Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
Rdc	Salle d'eau + w.c	<i>Huisserie bois , Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
Rdc	Terrasse 2	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
1er étage	Appartement T4 Duplex-01		
1er étage	Terrasse 1	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond lambris</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
1er étage	Séjour	<i>Huisserie bois , Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
1er étage	Terrasse 2	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond lambris</i>	Absence d' indices d'infestation de termites

Bâtiments et parties de bâtiments visités		Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés	Résultat du diagnostic d'infestation
Niveau	Partie		
1er étage	Cuisine	<i>Huisserie bois , Plancher bas béton , Murs béton , Plafond lambris</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
1er étage	Dégagement 1	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond lambris</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
1er étage	Dégagement 2	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond lambris</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
1er étage	w.c	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
1er étage	Salle d'eau	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond lambris</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
1er étage	Chambre 1	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond lambris</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
1er étage	Chambre 2	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond lambris</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
2e étage	Dégagement 3	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond lambris</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
2e étage	Salle d'eau + w.c	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond lambris</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
2e étage	Chambre 3	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond lambris</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
2e étage	Appartement T4 Duplex-02		
1er étage	Terrasse 1	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond lambris</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
1er étage	Séjour	<i>Huisserie bois , Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
1er étage	Terrasse 2	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond lambris</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
1er étage	Cuisine	<i>Huisserie bois , Plancher bas béton , Murs béton , Plafond lambris</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
1er étage	Dégagement 1	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond lambris</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
1er étage	Dégagement 2	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond lambris</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
1er étage	w.c	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond béton</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
1er étage	Salle d'eau	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond lambris</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
1er étage	Chambre 1	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond lambris</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
1er étage	Chambre 2	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond lambris</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
2e étage	Dégagement 3	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond lambris</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
2e étage	Salle d'eau + w.c	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond lambris</i>	Absence d' indices d'infestation de termites
2e étage	Chambre 3	<i>Plancher bas béton , Murs béton , Plafond lambris</i>	Absence d' indices d'infestation de termites

SCHEMA TYPE DE LA PIECE



Mur A : Mur d'accès au local
Mur B : Mur gauche
Mur C : Mur du fond
Mur D : Mur droit

Abréviations : G=gauche, D=droite, H=Haut, B=bas, Int=intérieur, Ext=extérieur Fen=fenêtre M=milieu

E - Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités et justification

Locaux non visités	Justification
Néant	Néant

F - Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification

- Les Gains et prises électriques. (Pas accès).
- Tous coffrages, sous faces des différentes parties d'ouvrage repérées seront exclus du présent diagnostic, car nécessitant un repérage approfondi destructif.

G – Moyens d'investigation utilisés

A tous les niveaux y compris les niveaux inférieurs non habités (caves, vides sanitaires, garages...)

- examen visuel des parties visibles et accessibles ;
- recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois ;
- examen des produits celluloseux non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois, détérioration de livres, cartons,...) ;
- examen des matériaux non celluloseux rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sols ou muraux,...) ;
- recherche et examen des zones favorables au passage et/ou au développement des termites (caves, vides sanitaires, zones humides, branchements d'eau, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, etc.).
- sondage des bois
- sondage de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en contact avec les maçonneries font l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations superficielles telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames, etc.

H – Constatations diverses

Local	Constatation
Façade ext Nord	Présence d'indices d'infestations de termites sur mur escalier en béton côté droit (cordonnets)

L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux. Elle se limite exclusivement au constat de présence ou d'absence de trace de termites. Cet examen ne nous substitue pas dans la garantie de contrôle de vices cachés visée par l'article 1641 et suivants du Code Civil.

La durée de validité de ce rapport est fixée à moins de six mois (décret n°2006-1653 du 21 décembre 2006). Passé ce délai, il devra être actualisé.

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

Le présent rapport ne peut être reproduit qu'intégralement et avec l'autorisation écrite préalable de son auteur.

NOTE 1 Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200.

NOTE 2 Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L 133-4 et R 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

DATE DU RAPPORT : **10/02/2022**

OPERATEUR : **Jean-Marc BERVILLE**

CACHET

THERMODAS
BP 2410 - 97199 JARRY Cedex
Tél. : 0690 25 52 02 / 0690 73 47 48
Fax : 09 72 13 01 54
email : thermotas@hotmail.com

SIGNATURE

NOTE 3 Conformément à l'article L271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

NOTE 4 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **QUALIXPERT**.

ANNEXES

ATTESTATION(S) DE CERTIFICATION



La certification
QUALIXPERT
des diagnostiqueurs

Certificat N° C0925

Monsieur Jean-Marc BERVILLE



cofrac
CERTIFICATION
DE PERSONNES
ACCREDITATION
N° 4-0004
PORTEE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Amiante avec mention	Certificat valable Du 01/07/2017 au 30/06/2022	Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures d'électricité	Certificat valable Du 20/11/2018 au 19/11/2023	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment mention départements, régions et collectivités d'outre mer	Certificat valable Du 04/09/2017 au 03/09/2022	Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le vendredi 15 mars 2019

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative



*Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
 Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.*

LCC 17, rue Butler - 81100 CASTRES
 T 05 63 21 00 00 - F 05 63 21 00 19 - 32 87 - www.qualixpert.com
 sari au capital de 8000 euros - APE 7120B - RCS Castres SIRET 493 037 832 00018

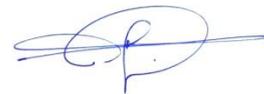
ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Conformément à l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, je soussigné, Jean-Marc BERVILLE, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L.271-6 et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

Ainsi, ces divers documents sont établis par un opérateur :

- présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés,
- ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions.
- n'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le Dossier de Diagnostic Technique.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sincères salutations.



ATTESTATION D'ASSURANCE



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Nous soussignés, Cabinet CONDORCET, 2 rue Grignan – 13001 Marseille, attestons par la présente que la Société :

SARL THERMODAS
BP 2410
97199 JARRY CEDEX
Siret n°482 798 170 00015

a souscrit auprès de la compagnie ALLIANZ, 1 cours Michelet, CS 30051, 92076 Paris La Défense Cedex, un contrat d'assurances « Responsabilité civile professionnelle Diagnostiqueur Immobilier », sous le numéro N°86517808/ 80810702.

ACTIVITES DECLAREES PAR L'ASSURE : **DIAGNOSTIC IMMOBILIER :**

Evaluation Périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante	Dossier technique amiante
Diagnostic amiante avant travaux / démolition sans préconisation de travaux	Etat de l'installation intérieure de l'électricité des parties privatives et communes (DTT)
Diagnostic amiante avant vente	Etat des lieux locatifs
Diagnostic de performance énergétique	Etat parasitaire
DRIPP- Diagnostic de risque d'intoxication au plomb	Loi Carrez
Diagnostic sécurité piscine	Risques naturels et technologiques
Diagnostic termites	Diagnostic humidité
	Loi Scellier
	Evaluation valeur vénale et locative

La garantie du contrat porte exclusivement :

- Sur les diagnostics et expertises immobiliers désignés ci-dessus,
- Et à condition qu'ils et elles soient réalisés par des personnes possédant toutes les certifications correspondantes exigées par la réglementation

Période de validité : du 01/10/2021 au 30/09/2022

L'attestation est valable sous réserve du paiement des cotisations

La Société ALLIANZ garantit l'Adhérent dans les termes et limites des conditions générales n° 41128-01-2013, des conventions spéciales n° 41323-01-2013 et des conditions particulières (feuillelet d'adhésion 80810702), établies sur les bases des déclarations de l'adhérent. Les garanties sont subordonnées au paiement des cotisations d'assurances pour la période de la présente attestation.

Tél. : 09 72 36 90 00

2 rue Grignan 13001 Marseille

contact@cabinetcondorcet.com • www.cabinetcondorcet.com

Service Réclamation : contact@cabinetcondorcet.com - 2 Rue Grignan 13001 Marseille 09 72 36 90 00

SAS au capital de 50 000 € - RCS Marseille 494 253 982 - Immatriculation ORIAS 07 026 627 www.orias.fr - Sous le contrôle de l'ACPR

Autorité de contrôle Prudential et Résolution - 61 Rue Taitbout 75009 Paris